

26. September 1939

LA/II

Mademoiselle Sophie Giaquet, Hotel Bären, Baden,
Kanton Aargau

Mademoiselle,

En possession de vos lignes du 21 septembre nous avons l'honneur de vous faire adresser aujourd'hui par mandat-poste la somme de francs suisses 15.- pour vous rembourser votre dépense faite pour remettre en bon état les cadres de vos toiles soumises au comité de l'exposition ZEICHNEN MALEN FORMEN II, conformément à la note des Galeries Artistiques à Lausanne du 15 septembre 1939, réglée par vous.

Nous vous prions de nous en accuser réception en vous servant du formulaire de quittance ci-joint, et vous soumettons, Mademoiselle, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

KUNSTHAUS ZUERICH
Musée des Beaux-Arts

Le Directeur

- 1 note Galerie Artistique
Lausanne à Mlle. S. Giaquet
- 1 formulaire de quittance
- 1 enveloppe affranchie